



Du Climate and Business Summit
à la COP21

Quelles solutions
pour le climat ?

COP21

Quelles solutions pour le climat ?

Les acteurs économiques, par leurs choix d'investissement, ont une responsabilité particulière vis-à-vis du dérèglement climatique. Deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont aujourd'hui attribuables à seulement 90 entreprises multinationales détenues par des investisseurs privés et/ou des États, majoritairement dans le secteur des énergies fossiles. Les intérêts économiques qui sont en jeu sont phénoménaux et les réseaux d'influence, extrêmement puissants.

Quel agenda des solutions ?

A l'occasion de la COP21, le gouvernement français propose qu'un des piliers de l'accord de Paris soit « l'Agenda des solutions » dans lequel serait identifié un ensemble d'initiatives volontaires qui renforceraient les efforts de lutte contre les changements climatiques. Les entreprises organisent également un « Climate & Business Summit » (20-21 mai 2015).

Tout cela s'inscrit dans la continuité du sommet de New York sur le climat, organisé en septembre 2014 à l'appel de Ban Ki Moon, qui a lancé plusieurs initiatives internationales de ce type. Certaines d'entre elles avaient déjà éveillé l'inquiétude de la société civile car, au nom de l'urgence climatique, elles mettaient en avant des solutions toxiques pour l'homme, l'environnement et parfois même, le climat.

La COP21 et l'Agenda des solutions ouvrent la porte au « greenwashing » par les entreprises (parfois, avec le soutien direct ou indirect des États), ainsi qu'à la récupération de l'alibi climatique pour gagner de nouvelles parts de marché. En effet, certaines entreprises

ne cherchent pas toujours à réduire vraiment leur empreinte environnementale et carbone, ou à agir sur les causes structurelles de la crise climatique. Elles sont encore trop nombreuses, par exemple, à investir dans les énergies sales responsables des changements climatiques.

Pour les producteurs d'électricité et les entreprises des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz), il s'agit de faire croire que les énergies sales peuvent encore être une solution, alors que leur responsabilité est avérée et que leur déclin est annoncé.

Pour d'autres acteurs privés, parfois les mêmes, il s'agit de présenter leur approche ou leur technologie comme une solution face aux changements climatiques alors qu'elle ne contribue pas à la réduction durable des gaz à effet de serre. Ou bien, qu'elle fait peser des risques importants pour l'environnement et pour les populations qui voient leurs droits bafoués, notamment au Sud. Les entreprises multinationales sont aussi trop nombreuses à investir et promouvoir un modèle de développement agricole, intensif en intrants chimiques et en énergies fossiles, déterritorialisé et particulièrement émetteur de gaz à effet de serre.

Séparer le bon grain de l'ivraie

Si l'« agenda des solutions » et la COP21 doivent être l'occasion d'engager plus d'acteurs privés sur une trajectoire compatible avec l'objectif de 2°C, l'enjeu est aussi de pouvoir faire le tri entre les vraies alternatives

et les « fausses solutions ». Il est impératif de mettre en place une liste de critères rigoureux, ainsi qu'un système de suivi des engagements pris pour empêcher tout effet d'annonce sans suite.

La référence aux « fausses solutions » fait écho à la diversité des sujets qui mobilisent nos organisations de la société civile : nucléaire, capture et séquestration du carbone, mythe du charbon « propre », organismes génétiquement modifiés (OGM), agrocarburants industriels, gaz de schiste, choix d'un modèle agro-industriel qui prédomine dans « l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat ». Souvent subventionnées, les technologies mises en avant absorbent des ressources publiques déjà trop rares, qu'elles détournent des investissements dans les vraies alternatives de la transition écologique et sociale, pour la justice climatique.

L'objet même d'un accord international de l'Onu sur le climat devrait être de servir l'intérêt général, pas les intérêts privés. Il devrait garantir une action climatique cohérente avec le respect des droits humains, les objectifs de développement, la lutte contre la pauvreté et le principe de solidarité internationale. Il devrait également décourager l'investissement public et privé dans des solutions qui ne permettent ni de réduire les gaz à effet de serre, ni de s'adapter aux effets des changements climatiques, ou bien qui représentent un risque pour l'environnement et les populations.

C'est pour cela que l'accord de Paris doit établir des règles claires, applicables aux solutions et aux actions qui seront employées par les États et les entreprises pour lutter contre les changements climatiques. Il faut qu'il renforce la transparence et la redevabilité des acteurs, qu'il établisse des critères environnementaux et sociaux, qu'il fixe des règles de comptabilisation des gaz à effet de serre, qu'il s'assure que tous respectent le droit international des droits de l'homme, etc.

Les vraies solutions de la transition écologique, sans danger pour les populations et l'environnement, sont connues. En ce qui concerne l'énergie, non seulement les solutions existent, mais elles sont sûres, de moins en moins chères, le plus souvent compétitives face aux énergies fossiles lorsque ces dernières ne sont pas subventionnées. En voici quelques exemples : l'accès pour tous à des énergies renouvelables décentralisées, la réappropriation par les acteurs territoriaux des enjeux énergétiques, les économies d'énergies, les transports propres comme les transports en commun, le train ou le vélo, etc.

En termes de développement agricole et de systèmes alimentaires, ces solutions résident dans le soutien aux agricultures familiales paysannes et dans les pratiques agroécologiques qu'elles peuvent porter, ou encore dans des circuits alimentaires équitables, locaux et « bio », ainsi que dans la lutte contre le gaspillage.

Les fausses solutions de l'énergie

A l'occasion de la COP21, de nombreux acteurs tentent de faire croire qu'il est possible d'extraire et de brûler des combustibles fossiles sans faire peser de menace sur le climat. C'est le cas par exemple du mythe du charbon « propre » ou de la « capture et stockage de carbone ». L'industrie nucléaire cherche aussi à se présenter comme une alternative crédible aux énergies fossiles, en dissimulant ses risques et surtout, son coût faramineux, impossible à financer sans investissements publics massifs. Or, ni le nucléaire, ni le charbon ne sont des solutions aux changements climatiques.

« Ni nucléaire, ni effet de serre »

Ce qu'affirment l'industrie et les États

L'électricité nucléaire est promue par certaines grandes entreprises comme une solution aux changements climatiques, présentée comme moins émettrice de gaz à effet de serre. L'industrie nucléaire s'évertue à vouloir développer sa technologie en France et à l'international, en faisant valoir auprès des États la « neutralité technologique » dans la lutte contre le réchauffement climatique. Cela constitue souvent une tentative de s'opposer aux politiques publiques de développement des énergies renouvelables.

La réalité

Les risques humains et environnementaux du nucléaire

Le nucléaire comporte des risques humains et environnementaux bien trop importants sur le long terme. Outre la pollution liée aux mines d'uranium et au rejet de substances radioactives et chimiques dans l'environnement, la filière produit des déchets extrêmement toxiques, qui resteront dangereux pour des millions d'années. Le risque d'accident ne peut être écarté, comme l'ont montré les catastrophes de Tchernobyl et Fukushima. Il est aggravé par le vieillissement des centrales : en France, 33 réacteurs sur 58 ont dépassé leur durée d'exploitation initialement fixée à 30 ans. Le 5e rapport du GIEC souligne d'ailleurs les problèmes sérieux liés à l'utilisation du nucléaire et rappelle aux gouvernements qu'il existe d'autres options permettant de maintenir le réchauffement en deçà de 2°C.

Le nucléaire est vulnérable face aux changements climatiques

Situées en bord de mer ou des fleuves, les centrales sont vulnérables à la montée des eaux, aux tempêtes ou aux inondations, accentuées sous l'effet des changements climatiques. Comme le reconnaît le World Energy Council, « les épisodes climatiques extrêmes représentent une menace majeure pour toutes les centrales électriques et particulièrement pour les réacteurs nucléaires, dans la mesure où elles

pourraient perturber le fonctionnement d'équipements critiques et de processus indispensables pour un fonctionnement sûr ».

Le nucléaire est inadapté pour répondre à l'urgence climatique

La menace climatique implique des moyens de réduction des émissions simples et rapides à mettre en œuvre. Même un développement très ambitieux du nucléaire – qui irait de pair avec un accroissement des risques d'accident et l'accumulation de déchets – n'aurait qu'un effet limité sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre à court terme.

Le temps de construction d'un réacteur nucléaire, de 10 ans en moyenne sur les derniers réacteurs mis en service, est hors délai au regard de cette nécessité d'action urgente. *A contrario*, la mise en place d'un parc éolien ou de mesures d'économie d'énergie est généralement beaucoup plus rapides. De plus, le développement *ex nihilo* d'une filière nucléaire nécessite la mise en place d'infrastructures lourdes (installations de stockage des déchets, lignes haute tension).

Le nucléaire est inadapté pour répondre aux besoins énergétiques des populations démunies au Sud

L'énergie nucléaire est inadaptée pour fournir rapidement des services énergétiques de base aux 1,3

milliard de personnes démunies qui n'ont pas accès à l'électricité, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Dans les zones non connectées au réseau, les énergies renouvelables, et notamment le solaire, peuvent offrir un accès à l'électricité beaucoup plus efficace et rapide. Enfin, dans certaines régions, la forte consommation d'eau des installations nucléaires est susceptible d'aggraver un stress hydrique déjà important.

Le mythe du nucléaire à bas coût

Le mythe du nucléaire « pas cher » est en train d'être révélé au grand jour. Tant la construction de nouveaux réacteurs (voir encadré) que la prolongation de la durée de vie des centrales existantes à 40 ans nécessitent des investissements colossaux. Les travaux envisagés pour une prolongation du parc nucléaire français et sa mise aux normes post-Fukushima représenteraient la somme

de 55 à 250 milliards d'euros (selon les hypothèses respectives d'EDF et du cabinet Wise Paris).

Le nucléaire n'est pas une option compétitive face aux énergies renouvelables. Alors que le coût du solaire photovoltaïque a baissé de près de 10% par an pendant 10 ans, celui des nouveaux réacteurs ne cesse d'augmenter. À Flamanville, le coût de production total atteindrait 107 euros/MWh. En Grande-Bretagne, où EDF prévoit de construire un autre EPR, le coût du tarif d'achat de l'électricité nucléaire est de 114 €/MWh (valeur 2012). En comparaison, le coût de production de l'électricité éolienne est compris entre 63 €/MWh et 77 €/MWh (valeurs 2013).

La récente étude de l'Ademe montre qu'il est possible d'arriver en France à 100% d'électricité renouvelable sans que ce soit beaucoup plus cher que le scénario de la loi de transition énergétique en cours d'adoption (réduction du nucléaire à 50% du mix électrique).

L'EPR : grand projet inutile et gouffre financier

Présenté comme le nec plus ultra de la sûreté, le réacteur EPR est considéré par l'industrie nucléaire comme la « relève » des centrales existantes. Mais outre de nombreuses malfaçons repérées sur les chantiers français et finlandais et des anomalies qui pourraient toucher les chantiers de Flamanville, Hinkley Point et Taishan, ce réacteur cumule les retards et surcoûts.

Évalués en 2006 à 3,3 milliards d'euros, les coûts de construction de l'EPR de Flamanville atteignent 9 milliards d'euros et la découverte récente d'anomalies lourdes pourrait porter ce coût à 10 milliards d'euros. Huit ans après le début de la construction, l'EPR n'a toujours produit aucun kilowattheure prétendument « décarboné », mais a englouti des sommes gigantesques qui auraient pu être dédiées à de véritables investissements dans la transition énergétique. En 2006, l'étude « Courant alternatif pour le Grand Ouest » montrait que si les 3,3 milliards d'euros qu'était à l'époque censé coûter l'EPR avaient été consacrés au développement des énergies renouvelables et aux économies d'énergie, il aurait été possible de répondre deux fois mieux aux besoins en énergie, de créer près de 10 000 emplois, tout en luttant efficacement contre l'effet de serre.

Signataires



Le mirage du charbon « propre »

Ce qu'affirment l'industrie et les États

Des entreprises dans les secteurs des énergies fossiles ou de la production d'électricité cherchent à promouvoir leur solution « miracle », qui permettrait de concilier limitation des gaz à effet de serre, lutte contre la pauvreté et maintien d'un système énergétique dépendant des énergies fossiles. Il s'agit du charbon dit « propre », qui désigne un ensemble de technologies visant à améliorer les rendements énergétiques des centrales au charbon et à réduire leurs émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Parmi ces technologies, la « capture et stockage de carbone » (CCS) est la plus connue : elle consiste à récupérer le CO₂ dès sa source de production, à le transporter puis à le stocker dans le sous-sol afin qu'il n'entre pas dans l'atmosphère.

En 2014, les entreprises comme Shell ont profité de la 20ème Conférence de l'Onu sur le climat (à Lima) pour faire la promotion de la technologie CCS, lors d'un événement intitulé : « Pourquoi se détourner des énergies fossiles quand un futur fondé sur des énergies fossiles faiblement émettrices est déjà une réalité ? ».

La réalité

Des technologies qui n'éliminent pas les gaz à effet de serre

Afin de limiter à 2°C le réchauffement de la planète, il faut à terme abandonner toutes les énergies fossiles. Selon les experts (GIEC et Agence internationale de l'énergie), plus de 80% des réserves connues de combustibles fossiles doivent rester dans les sous-sols, y compris 82% des réserves mondiales en charbon (d'après une étude publiée dans la revue Nature). Les technologies de charbon « propre » ne permettront pas de répondre à ce défi : elles ne suppriment qu'une faible partie des émissions de gaz à effet de serre des centrales à charbon. En effet, seules 11 % des émissions cumulées et liées aux centrales à charbon avant 2050 seraient ainsi évitées par le CCS. En outre, le CCS ne concerne que le CO₂. D'autres polluants continueraient donc à être émis dans l'atmosphère.

Le CCS : une technologie non opérationnelle et coûteuse

La technologie de CCS n'est pas opérationnelle et commercialisable à grande échelle. Il faudrait investir des sommes colossales en recherche et développement pour un résultat incertain, tant du

point de vue technique qu'économique. Investir massivement dans une technologie non-prouvée dans l'espoir de pouvoir maintenir le même niveau de production et de consommation de charbon constitue un pari très risqué. Cela, alors même que le charbon connaît un déclin sans précédent dans le monde, et que les entreprises s'en détournent par peur de l'implosion de la « bulle carbone ». Les capitalisations des entreprises charbonnières parlent d'elles-mêmes : Peabody, plus grande entreprise minière de charbon au monde, a vu son action en bourse passer de 80 \$ à 80 centimes en quelques années. Le potentiel de remontée de ces valeurs boursières est proche de zéro. En réorientant leurs investissements, les entreprises et institutions publiques pourraient soutenir la recherche-développement et l'expansion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le charbon « propre » n'est pas une solution pour lutter contre la pauvreté

Le charbon est souvent présenté par ses défenseurs comme une solution à la pauvreté dans les pays en développement. Le charbon « propre » serait une forme de développement « durable » et un outil qui permet de lutter simultanément contre les

émissions de gaz à effet de serre et contre la pauvreté énergétique. Cet argument n'est pas tenable : quasi-systématiquement, le charbon (subventionné, qui plus est) fournit de l'électricité surtout aux populations les plus aisées et aux entreprises multinationales localisées dans ces pays. Le modèle énergétique associé au charbon dit « propre » est en outre trop centralisé et trop coûteux pour favoriser l'accès à l'électricité dans les zones rurales ou défavorisées.

D'importants risques environnementaux et sociaux

Les technologies de charbon « propre » comportent également des risques environnementaux et sociaux. Elles entraînent des impacts environnementaux supplémentaires en augmentant la consommation d'eau et d'énergie, requises pour ces procédés. Elles entrent aussi en compétition avec d'autres usages des terres. Et les risques sur le très long terme associés au stockage de CO₂, gaz asphyxiant et acide, sont

loin d'être maîtrisés. Enfin, quel que soit leur niveau d'émissions, ces centrales doivent être alimentées en charbon, extrait des mines. Au-delà de leur impact climatique important, l'extraction de charbon génère de très graves problèmes sociaux, environnementaux et sanitaires, notamment dans les pays en développement.

Les renouvelables créent plus d'emplois

Les industries extractives, comme le charbon, sont surtout intensives en capital, pas en travail, selon plusieurs études, et seulement entre 0,5 et 2 emplois directs sont créés pour 1 millions de dollars investis. À l'échelle mondiale, le solaire pourrait créer 6,3 millions d'emplois, et l'éolien 2,1 millions. Une meilleure efficacité énergétique entraînerait en outre une réduction des prix et de la consommation. Cette transition renforcerait également l'autonomie énergétique.

Le cas de EDF en Chine

EDF justifie ses choix d'investissement dans la recherche sur le CCS en expliquant que : « La transition vers un modèle sans charbon et énergies fossiles va prendre du temps, (donc) EDF soutient le développement de techniques qui réduisent substantiellement les émissions, notamment celles qui réduisent le CO₂, l'un des principaux responsables du changement climatique. ».

L'entreprise EDF, détenue à 84% par l'État français, va construire et exploiter une centrale « ultrasupercritique » de 2000 MW en Chine, dans la province du Guangxi. Ce type de technologies produit plus d'électricité à partir d'une quantité de charbon donnée. Sur son site internet, EDF met en avant l'efficacité de ce type de centrales à « haut rendement moins polluantes ».

Le projet en question, estimé à 900 millions d'euros, sera réalisé en partenariat avec l'électricien chinois China Datang Corporation et EDF détiendra 49% des parts de la centrale. Cette centrale aura une efficacité énergétique de 43% comparée à 35% pour une centrale conventionnelle. Néanmoins, elle restera deux fois plus émettrice de CO₂ qu'une centrale au gaz, et bien davantage encore que les énergies renouvelables qui représentent pourtant un potentiel énorme en Chine et dont le coût a fortement baissé.

Signataires



Agrocarburants : Une solution coûteuse, dangereuse pour le climat et la sécurité alimentaire

Ce qu'affirment l'industrie et les États

Depuis une dizaine d'année, les agrocarburants sont présentés par l'industrie agroalimentaire, ainsi que les pouvoirs publics français, européens, mais aussi américains, brésiliens, indiens, etc. comme une solution à développer pour lutter contre les changements climatiques.

Le développement de ces carburants produits à partir de matières premières agricoles permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, tout en améliorant l'indépendance énergétique des pays importateurs de pétrole. Les agrocarburants de première génération, qui correspondent aujourd'hui à la quasi-totalité des agrocarburants utilisés dans le monde, sont produits à partir des parties comestibles des matières premières agricoles. Il s'agit soit d'agrodiesels issus d'oléagineux (palme, soja, tournesol, colza, jatropha, etc.) soit d'éthanol à base de céréales (maïs, blé, etc.), de betterave ou de canne de sucre. Les premiers sont incorporés dans le diesel tandis que les seconds sont mélangés à l'essence. Les agrocarburants dits « avancés » sont produits à partir de résidus agricoles ou sylvicoles, de plantes non comestibles ou peu consommées comme les algues, de déchets industriels ou municipaux, etc. Ils ne sont pas encore produits à une échelle industrielle.

La réalité

Les agrocarburants sont loin d'avoir fait leur preuve sur le plan environnemental, et posent de graves problèmes pour la sécurité alimentaire des pays les plus pauvres.

Les agrocarburants ne réduisent pas les gaz à effet de serre

Loin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, la production industrielle d'agrocarburants se révèle souvent plus polluante que l'utilisation d'énergies fossiles. En effet, de la culture des végétaux jusqu'à la sortie de l'usine, la production d'agrocarburants nécessite un apport important en énergie fossile. Pire, la production toujours croissante d'agrocarburants destinés à alimenter les marchés européens et nord-américains entraîne la destruction

massive de « puits de carbone » comme les forêts, les prairies ou les tourbières. Ces terres, lorsqu'elles sont converties en terres agricoles, relâchent dans l'atmosphère l'ensemble du carbone qu'elles avaient stocké jusque-là. La destruction des puits de carbone engendre donc des émissions extrêmement importantes de gaz à effet de serre. Si l'on prend en compte l'intégralité de leur processus de production, et en particulier les émissions liées au changement d'affectation direct et indirect des sols, on constate que certains agrocarburants sont même plus polluants que les carburants d'origine fossile (1,2 litre de pétrole est parfois nécessaire pour faire un litre d'agrocarburant). C'est notamment le cas des biodiesels qui constituent 80% des agrocarburants utilisés en Europe. Par ailleurs, le développement massif des agrocarburants a de graves impacts écologiques sur notre planète. Par

exemple, la destruction de la biodiversité, l'accroissement des pollutions chimiques, la surconsommation d'eau, la destruction des sols, etc.

Une menace pour la sécurité alimentaire mondiale

En plus d'être inefficace sur le plan environnemental, la consommation croissante d'agrocarburants a des impacts dévastateurs sur la sécurité alimentaire mondiale. Pour deux raisons principales : d'abord, les politiques de soutien aux agrocarburants contribuent largement à la hausse des prix alimentaires et à l'augmentation de leur volatilité. Ce sont 65% des huiles végétales produites en Europe et 40% du maïs américain qui sont aujourd'hui destinées au marché des agrocarburants. La réduction de l'offre en céréales et en oléagineux pour les marchés alimentaires pousse les prix à la hausse, ce qui a des conséquences dramatiques pour les ménages les plus pauvres des pays du Sud, qui peuvent consacrer jusqu'à 75% de leur budget à l'alimentation. En outre, les cours des denrées agricoles ont tendance à s'aligner encore d'avantage sur ceux du

pétrole, qui sont particulièrement volatils.

Les politiques de soutien aux agrocarburants constituent le principal moteur de l'accapement des terres. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la production d'agrocarburants a augmenté de 625% entre 2000 et 2010. Pour produire ces agrocarburants, il faut des terres, que les investisseurs vont principalement chercher dans les pays en développement, où les droits des populations locales sur leurs ressources naturelles sont peu sécurisés. D'après l'étude de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, jusqu'à deux tiers des terres accaparées dans le monde entre 2000 et 2010 pourraient servir à produire des agrocarburants.

Les agrocarburants dits « avancés », et en particulier ceux qui doivent être produits sur des terres arables, pourraient donc avoir exactement les mêmes conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale que les agrocarburants de première génération. C'est ce que l'on observe déjà avec les agrocarburants produits à partir de cultures non alimentaires dédiées comme le jatropha.

Le cas de Diester Industrie : qui paye la facture des agrocarburants en France ?

La production d'agrocarburants a été favorisée par des exonérations fiscales importantes qui ont créé des manques à gagner injustifiés et injustifiables pour l'État.

Leader de la production de biodiesel en France, Diester Industrie (filiale du groupe Avril, anciennement Sofiproteol) est d'ailleurs en position de quasi-monopole, ce qui lui permet de bénéficier massivement des politiques fiscales très généreuses de l'État français. Cette situation a été dénoncée par la Cour des comptes en janvier 2012. Elle y évoque pour le groupe Sofiprotéol « un effet d'aubaine », et une « rente de situation ». En effet, la Cour des comptes calcule que l'exonération fiscale dont bénéficient les producteurs d'agrocarburants a coûté à l'État plus de 2,6 milliards d'euros entre 2005 et 2010, dont 1,8 milliards d'euros uniquement destinés aux producteurs de biodiesel. Sur la même période, les producteurs de biodiesel auraient réalisé des investissements à hauteur de 500 millions d'euros. En seulement 5 ans, ces investissements productifs ont donc été remboursés près de quatre fois par les contribuables français. Pourtant, le Gouvernement Ayrault a décidé, fin 2012, de renouveler pour 3 ans les agréments qui permettent aux producteurs français d'agrocarburants de bénéficier de cette défiscalisation massive. Il s'agit d'un cadeau fiscal d'environ 80 millions d'euros destiné à la filière du biodiesel pour 2013. La même année, le groupe Avril/Sofiproteol aurait capté, à lui seul, plus de 60% de cet énorme cadeau fiscal. Cette situation française pose clairement la question des conflits d'intérêts entre élites économiques et politiques, puisque le président de Avril/Sofiprotéol, Xavier Beulin, est également le président de la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire en France.

Signataires





Les fausses solutions agricoles

De nombreux acteurs se mobilisent pour promouvoir certains modèles agricoles et facteurs de production comme solutions aux changements climatiques. Les multinationales de l'agro-business – depuis le secteur des semences jusqu'à celui intrants chimiques, en passant par les grands groupes de l'agroalimentaire – seront mobilisées autour de la COP21 et se sont déjà approprié le concept de « climate-smart agriculture ».

Or, il est impensable que le climat serve d'alibi au développement de l'agro-industrie et des « solutions » des grands acteurs privés de ce secteur, comme la privatisation des semences et le développement des OGM. À l'heure de répondre au double défi de la faim et du climat, il serait dangereux de légitimer des « solutions » qui ont pourtant déjà démontré leur inefficacité et/ou qui se font aux dépens des agricultures familiales paysannes et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations locales.

Par ailleurs, le potentiel des terres agricoles en termes de stockage de carbone ne doit pas prendre le pas sur le rôle clef de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. Ni même sur l'enjeu d'accès à la terre et aux ressources naturelles pour les petits paysans. Il ne doit pas légitimer non plus une logique de « compensation » des émissions entre le secteur agricole et d'autres secteurs. Tous les secteurs doivent apporter leur contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, il ne doit pas détourner l'objectif prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole où elles sont les plus importantes, à savoir dans l'agriculture industrielle à grande échelle et à vocation exportatrice, très dépendante des énergies fossiles.

L'agriculture « climate smart » : L'alibi climatique au service de l'industrie agroalimentaire

Ce qu'affirment l'industrie et les États

En 2014, des États (dont la France), acteurs non gouvernementaux et organisations internationales se sont réunis au sein d'une « Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat » (Global Alliance for Climate-Smart Agriculture - GACSA). L'objectif affiché : créer un environnement scientifique, politique et économique favorable au développement d'une agriculture qui « augmente la productivité et la résilience (adaptation) des cultures de manière durable, favorise la réduction/élimination des gaz à effet de serre (atténuation), améliore la sécurité alimentaire nationale et contribue à la réalisation des objectifs de développement du pays ».

Le concept de « climate-smart agriculture », sur lequel s'est construit l'Alliance mondiale (mais également des alliances régionales), est notamment porté par les grands acteurs privés de l'agro-industrie, ainsi que par les pays présentant un secteur agro-industriel important. Les acteurs de ce secteur y voient une opportunité d'autopromotion et de développement de nouveaux marchés (par exemple pour les biotechnologies et la pétrochimie) et de nouvelles sources de revenus (par exemple *via* la valorisation sur le marché du potentiel de séquestration du carbone lié aux cultures de rente dans lesquels ils sont spécialisés).

La réalité

La légitimation d'un modèle agricole industriel à grande échelle

La « climate-smart agriculture » sert d'alibi aux décideurs pour ne pas s'engager dans la transformation profonde des modèles de développement agricole et des systèmes alimentaires. C'est pourtant ce que requièrent la lutte contre l'insécurité alimentaire et contre les changements climatiques, au Nord comme au Sud. Cette Alliance passe à côté de l'objectif prioritaire de renforcement des agricultures familiales paysannes : celles où le travail et le capital restent principalement familiaux, celles qui entretiennent un lien très fort avec les territoires, celles qui peuvent porter une approche agroécologique, pour une bonne gestion des ressources naturelles locales. Ce sont les seules à mêmes de répondre véritablement au défi

climatique et alimentaire et aux objectifs de lutte contre la pauvreté.

En légitimant un modèle agro-industriel à grande échelle, la « climate-smart agriculture » et son Alliance proposent une réponse inadaptée au double défi climatique et alimentaire. Les systèmes d'agriculture intensive en intrants chimiques et en énergies fossiles sont les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Les cultures d'exportation pour les marchés internationaux, portées par l'agro-industrie, viennent aussi concurrencer les agricultures familiales paysannes et les cultures vivrières (pour l'accès aux terres et aux ressources naturelles, notamment dans les pays du Sud). Enfin, l'accès aux semences ou le recours à des intrants chimiques contrôlés par l'agro-industrie crée des situations de

dépendance et de pauvreté piégeant les petits paysans, notamment dans les pays du Sud.

L'absence de critères sociaux et environnement et de mécanisme de suivi

L'institutionnalisation de ce concept de « climate-smart agriculture » au travers de la création de l'Alliance mondiale est particulièrement inquiétante. D'une part, parce qu'il n'y a pas de mécanisme de suivi-évaluation et de cadre de redevabilité, ni pour les acteurs engagés, ni pour les projets qui seront valorisés comme « climate-smart ». D'autre part, parce

qu'il n'y a aucun critère social ou environnemental permettant de garantir l'intérêt de ces projets. Enfin, il y a un risque majeur de créer un espace politique concurrentiel aux négociations en cours à l'Onu, qui défendrait les positions de quelques-uns ou s'érigerait en « prescripteur », orientant largement les politiques internationales.

Ni le concept de « climate-smart agriculture », ni son Alliance, ne devraient être inscrits à l'Agenda des solutions porté par la présidence française de la COP21, ou dans l'accord international qui sera adopté à Paris.

Yara : la mainmise des intérêts privés sur la « climate-smart agriculture »

Yara, entreprise norvégienne, leader mondial des engrais chimiques, s'est déjà approprié le concept de « climate-smart agriculture ». Elle est membre de la GACSA en son nom propre et *via* deux associations professionnelles (Fertilizer Institute, International Fertilizer Industry Association) et un organisme de certification (Global G.A.P.). Nul doute que les intérêts privés de Yara sont donc bien représentés au sein de l'Alliance.

Dans un article publié en mars sur son site internet, le vice-Président de Yara déclare : « Je crois que c'est en 2015 et 2016 que nous pourrions passer d'un mouvement mondial à de réelles actions sur le terrain. Et les mots clés sont « climate-smart agriculture », un domaine pour lequel Yara a des produits et de l'expertise ». Le lien est fait systématiquement entre la « climate-smart agriculture » et la logique d'« intensification durable » qui mise sur l'augmentation de la productivité agricole et un usage massif des pesticides et des intrants chimiques. L'agriculture est réduite au seul enjeu de production, sans prise en compte de sa multifonctionnalité. Un lien de causalité directe entre augmentation de la production agricole et sécurité alimentaire est établi, alors que la sécurité alimentaire repose également sur trois autres piliers : accès, qualité, stabilité. Dans son discours, Yara indique que l'objectif d'une « climate-smart agriculture » est de produire plus sur le même espace agricole pour éviter les rejets de gaz à effet de serre liés l'expansion de l'agriculture sur les forêts et les tourbières. L'enjeu central d'une transformation profonde de nos systèmes alimentaires n'est jamais abordé.

L'entreprise fait de son expérience en Tanzanie, avec le projet de « Southern Agricultural Growth Corridor », un exemple d'investissement agricole qui pourrait être rendu « climate-smart ». Une base bien fragile, quand ce projet est l'objet de grandes inquiétudes, avec des risques forts de dégradations de zones écologiques sensibles ainsi que d'accaparements de terres et de ressources naturelles dont dépendent les petits producteurs locaux. (cf. « Take Action: Stop EcoEnergy's land grab in Bagamoyo », Tanzania, ActionAid, mars 2015).

Signataires



Semences et organismes génétiquement modifiés

Ce qu'affirment l'industrie et les États

Autour de la conférence de Paris sur le climat, tous les acteurs dominants du marché des semences, notamment des semences génétiquement modifiées, s'activent. Les entreprises de biotechnologies sont les premières à vanter les mérites de leurs innovations brevetées pour sortir de la crise climatique, qui menace directement les équilibres naturels et sociaux.

Seulement quatre multinationales se partagent aujourd'hui près de 75% du secteur des semences (Monsanto, DuPont, Syngenta et Limagrain). La part de marché des 9 plus grandes entreprises semencières de la planète est passée de 12,5% en 1985, à près de 61% en 2012. On retrouve ces entreprises dans l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat (via leurs associations professionnelles). Elles étaient aussi présentes à Paris lors d'une conférence sur « Agriculture et changement climatique » en février 2015. Enfin, lors du Salon international de l'agriculture, le Premier Ministre et le Président de la République ont insisté sur la nécessité d'une relance de la recherche sur les OGM pour l'« agriculture de demain ».

La première des technologies promues par l'industrie OGM, la plus connue, est le développement de semences génétiquement modifiées résistantes aux insectes. La plante OGM produisant son propre insecticide (Bt), les entreprises du secteur affirment que les agriculteurs réduiraient l'apport en intrants chimiques (pesticides), responsables d'une partie des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Les producteurs d'OGM promeuvent également des plantes génétiques modifiées capables d'accélérer la capture de CO₂ et donc faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. La troisième technologie qu'ils essaient de promouvoir concerne les plantes capables de s'adapter à des conditions climatiques variées. Enfin, les semenciers élargissent leur marché en investissant également dans les services météorologiques et assurantiels aux agriculteurs, de plus en plus stratégiques dans un contexte de changements climatiques.

La réalité

Les OGM ne permettent pas de réduire les émissions, bien au contraire

Les OGM sont loin de représenter une solution à la crise climatique. Les semences transgéniques servent principalement à faciliter les pratiques culturales des grandes exploitations agricoles, favorisant ainsi la concentration. 85% des OGM sont cultivés en Amérique (États-Unis, Brésil, Argentine et Canada) mais destinés à l'exportation. L'agriculture transgénique reste fondée sur la monoculture et des échanges de matières agricoles à travers la planète, responsables d'importantes émissions de gaz à effet de serre via le transport international de marchandises. Les technologies OGM s'inscrivent en réalité dans la continuité du modèle économique actuel, non soutenable et fondé sur les énergies fossiles.

Des technologies qui augmentent le recours aux pesticides toxiques pour l'environnement

70% des semences OGM, propriétés des entreprises issues de la pétrochimie, servent à tolérer de fortes doses d'herbicides (Round Up, Liberty, 2,4-D, etc.) qui polluent les nappes phréatiques et les sols. Cela permet aux multinationales de la pétrochimie d'augmenter leurs ventes de pesticides en même temps que celles de leurs semences. Cinq des six plus grandes entreprises de pesticides font ainsi partie des dix plus grandes entreprises de semences. Comme Syngenta, leader mondial de la vente de pesticides et numéro trois pour les semences ; ou Monsanto, leader mondial du secteur des semences et numéro six pour la vente de pesticides et notamment son fameux Round Up.

La vulnérabilité des agricultures familiales paysannes face à la privatisation des semences

Si les agricultures familiales sont vulnérables aux chocs climatiques, elles ont également démontré leurs capacités à s'adapter sur le long terme. Les savoirs endogènes ont permis une adaptation *in situ* des semences depuis des siècles. L'accès et le contrôle des ressources, notamment des semences, mais aussi à l'information climatique, demeure un élément clé pour l'adaptation aux changements climatiques. Or, on constate une privatisation croissante des semences, y compris *via* la culture des OGM, qui affaiblit la capacité d'adaptation des paysans et la lutte efficace contre les aléas climatiques.

Les réformes législatives destinées à privatiser le secteur des semences, et à introduire les cultures OGM dans de nombreux pays, et en particulier en Afrique se démultiplient. Représentées le plus souvent par des associations et des groupements professionnels, les grandes entreprises multinationales de la semence ont depuis plusieurs années déjà intégré les mécanismes dédiés au secteur privé dans les espaces onusiens (comme le « mécanisme de secteur privé » du comité sur la sécurité alimentaire mondiale). Ce sont également des acteurs majeurs d'initiatives comme la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire du G8 qui ne se destinent pas

seulement à promouvoir et financer des projets agricoles : une de leur dimension spécifique est la mise en place d'un environnement favorable aux investissements. Cela porte préjudice aux systèmes de semences paysannes, pourtant reconnus comme essentiel à la sécurité alimentaire. Sous prétexte d'encourager la recherche et l'innovation pour le bien de tous, le secteur semencier industriel est parvenu à faire reconnaître la propriété intellectuelle sur les semences et à en faire breveter une très grande partie. Ces brevets, qui supposent le paiement d'une redevance de la part des paysans et criminalisent la vente et l'échange de semences paysannes, augmentent la dépendance des paysans et le risque d'endettement lié à l'instabilité des revenus agricoles.

En outre, à mesure que les semences sont brevetées, concentrées aux mains de quelques multinationales, modifiées et sélectionnées, c'est toute la diversité des cultures qui est mise en péril. Cette biodiversité cultivée et sauvage est non seulement la clé de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mais aussi la clé de l'adaptation des pratiques agricoles face aux aléas climatiques. Selon les techniques agricoles d'adaptation aux impacts des changements climatiques, les plantes et les pratiques agricoles doivent être sélectionnées de façon évolutive dans chaque terroir et par les paysans qui connaissent leur terre.

Monsanto et le business du climat : Prévenir, fournir, guérir

L'entreprise Monsanto est aujourd'hui le leader mondial du secteur des semences en général, et des OGM en particulier. Même si elle s'affiche de moins en moins directement ces dernières années et préfère exercer son influence au travers de groupements professionnels, l'entreprise s'intéresse de près à la COP21. En témoigne un récent tweet de sa filiale européenne, reprenant un article intitulé « La France veut plaider pour les technologies agricoles à la COP21 ». Car Monsanto prétend avoir développé ces dernières années de nombreuses « solutions » destinées à répondre aux enjeux supplémentaires que posent les impacts des changements climatiques aux agriculteurs.

En ce qui concerne les semences génétiquement modifiées pour s'adapter à des conditions climatiques diverses, Monsanto estime être « positionné pour livrer aux agriculteurs des produits résistants au changement climatique ». L'entreprise investit également dans la recherche et développement dans les pays du Sud, comme avec son programme « Maïs économe en eau pour l'Afrique ».

Mais Monsanto s'est engagé au-delà de la production agricole en rachetant le bureau d'étude américain Climate Corporation en 2014. Ce bureau d'étude est spécialisé dans la gestion des risques agricoles, marché estimé à 20 milliards de dollars. Il modélise des données agricoles et météorologiques et élabore des prévisions destinées à optimiser les récoltes. Il permet également à Monsanto de conseiller ses différentes semences aux agriculteurs, selon les scénarios. Et si un agriculteur est tout de même fortement impacté par une sécheresse ? Pas de problème : *via* le rachat de Climate corporation, Monsanto détient également l'entreprise Total Weather Insurance, qui proposera des polices d'assurances spécifiques.

Contacts

Tous les sujets :

Simon Coquillaud, Réseau Action Climat, +33 (0)6 66 28 95 06

Charbon :

Sarah Roussel, Oxfam France, +33 (0)6 51 15 54 38

Lucie Pinson, Les Amis de la Terre, +33 (0)6 86 41 53 43

Benoit Hartmann, Porte Parole France Nature Environnement, +33 (0)6 87 70 41 07

Nucléaire :

Charlotte Mijeon, Réseau « Sortir du nucléaire », +33 (0)6 64 66 01 23

Lucie Pinson, Les Amis de la Terre, +33 (0)6 86 41 53 43

Benoit Hartmann, Porte Parole France Nature Environnement, +33 (0)6 87 70 41 07

Agrocarburants :

Sarah Roussel, Oxfam France, +33 (0)1 77 35 76 10 / +33 (0)6 51 15 54 38

Benoit Hartmann, Porte Parole France Nature Environnement, +33 (0)6 87 70 41 07

Agriculture « Climate Smart » :

Véronique de La Martinière, CCFD-Terre Solidaire, +33 (0)6 07 77 05 80

Sophie Rebours, Secours Catholique - Caritas France, +33 (0)7 86 39 43 02

Karima Zanifi, Action contre la Faim, +33 (0)1 70 84 72 37

Christophe Lebel, AVSF, +33 (0)1 43 94 73 48

Semences / OGM :

Benoit Hartmann, Porte Parole France Nature Environnement, +33 (0)6 87 70 41 07

Véronique de La Martinière, CCFD-Terre Solidaire, +33 (0)6 07 77 05 80

Christophe Lebel, AVSF, +33 (0)1 43 94 73 48



ALOFATRAVALU



fnaup



GREENPEACE



réseau
action
climat
france